

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 2 avril 2015

Membres présents :

Mesdames BISTON Jocelyne, BLONDEAU Fabienne, JEANNIN Maryse, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, SCALABRINO Maryline, STANESCU Gisèle.
Messieurs BAUD Bernard, BOUVERET Xavier, CERF Stéphane, FAIVRE Alban, KALLAL Ahmed, SIEVERT Louis, TOUBIN Frédéric et VILLAME Fabrice

Membres absents : 0

Membres excusés : 0

Secrétaire de séance : Mme Stanescu Gisèle

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance en salle à 20h.

Comptes administratifs et comptes de gestion 2014.

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont présentés par Mme CACHOZ comptable du trésor, la secrétaire de mairie et Mme le Maire.

Après lecture, le maire se retire et les membres du conseil municipal, sous la responsabilité du 1^{er} adjoint approuvent les comptes à l'unanimité.

Budgets Primitifs pour l'année 2015

Les budgets primitifs concernant :

- le périscolaire,
- les caveaux,
- l'eau,
- l'assainissement,
- le bois,

- le budget général

pour la commune de Sombacour et pour l'année 2015 ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal.

Questions Diverses

1 – Travaux de la salle des fêtes :

Depuis cet hiver, des fuites d'eau provenant du toit se sont infiltrées dans la cuisine et sur la scène à l'intérieur de la salle des fêtes. Les travaux de réparation et d'étanchéité doivent être effectués. Des devis sont demandés.

2 – Subventions financières:

Monsieur Jean François Longeot, Sénateur du Doubs accorde une subvention de 2500 euros à la commune de Sombacour pour la réalisation des travaux de réparation de la fontaine Maltrou et de la croix de mission.

3- Demandes de subvention des associations pour l'année 2015:

Suite à l'étude du dossier de demande de subvention complétée par certaines associations, le conseil municipal décide d'accorder les sommes suivantes :

AS Mont d'Usiers :	550 euros
Saint Paul Tennis de table :	300 euros
ACCA Sombacour :	150 euros
Melody Francomtoise :	150 euros
Bibliothèque du Val d'Usiers	100 euros

4 – Association Comice du canton de Levier :

Suite à la réforme des cantons, il s'avère qu'une partie des communes de l'ancien canton de Levier se trouvent sur ORNANS et d'autres sur FRASNE. De ce fait, les membres de l'association du comice ont décidés de modifier l'intitulé et d'appeler celle ci « Comice de Levier Frasne et Usiers ». Il a été décidé que le calendrier restera à l'identique.

Prochaine réunion du conseil municipal :
le 7 mai 2015 à 20H